

Le Conseil de quartier Centre-Village

Compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2016

Lieu : Salle Caudron, rue René Caudron à Voisins le Bretonneux à 20 heures

Présents : Josette BIAZZO, Marie-Claude BROCHOT, Françoise DAVOIGNEAU, Pascal LEBLOND, Françoise LEMOINE, Michel MERIAUX, Patrick PERRIN, André PIGUET, Jacques RICHARD, Jocelyn BEAUPEUX (Maire adjoint délégué à l'Aménagement du territoire et à la concertation) et Mohamed MAHIEDDINE (Service Démocratie Locale)

Excusés : Jean Gabriel CARRERE, Andrée DE SOUZA, Cécile REMY, Alberto ROMEO, Francine SAINT RAYMOND, Adélaïde VANNIER

Absents : David RENOU

Rédaction : Josette BIAZZO

Ordre du jour :

- 1) Validation compte rendu du 12 mai 2016
- 2) Appel à candidature au poste de vice-président
- 3) Circulation au centre-ville
- 4) Retour de la Municipalité sur la Charte du Conseil de Quartier
- 5) Commentaires des voisins de l'ASL Val Fleuri (actions du CQCV) par Pascal LEBLOND
- 6) Retour des différents services sur les sujets mentionnés dans les P.P
- 7) Questions diverses

Jocelyn BEAUPEUX fait part de 2 informations :

- ⇒ La Poste : PERFORMANCE PIERRE a racheté l'ensemble des locaux de la Poste et les parkings afférents (dont 6 places rue de la Poste). Des projets de constructions sont possibles, sous réserve du respect du Plui. Jocelyn BEAUPEUX **s'engage à ne pas revenir sur cette condition.**

Par ailleurs, il a annoncé à tous les promoteurs qu'il ne se construira plus rien sur la commune sans possibilité de se garer au sein même de ces constructions. Quid de la réglementation officielle concernant le rapport nombre de places de stationnement/taille de l'appartement ?

- ⇒ Un centre Leclerc souhaite s'implanter à Châteaufort (aux environs des usines SAFRAN)

Mohamed MAHIEDDINE, quant à lui, informe qu'un opticien devrait s'installer dans la galerie de Carrefour Market.

Une réunion sur la fibre optique aura lieu le 18 octobre à 19 heures en Mairie.

L'ordre des débats des points de l'ordre du jour est modifié.

1) VALIDATION DU COMPTE RENDU 12 MAI 2016

Compte rendu adopté

2) APPEL A CANDIDATURE POSTE DE VICE-PRESIDENT

L'élection à ce poste sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

3) CIRCULATION AU CENTRE VILLE

Françoise LEMOINE mène les débats. Ce sera, en fait, surtout un échange d'idées et de suggestions concernant ce sujet récurrent.

Rappelons qu'il a été mis en place au sein du CQ une commission de travail :

- ⇒ Commission Sécurité Routière et Circulation (rapporteur Cécile REMY et membres : Pascal LEBLOND, Françoise LEMOINE, David RENOUE et Adélaïde VANNIER)

et que, par ailleurs, la Commission extra-municipale Sécurité Routière va se réunir : Françoise LEMOINE représentera le conseil de quartier.

Pour ce qui concerne les accès à Voisins le Bretonneux, le débat s'appuie sur des propositions matérialisées par PP de Pascal LEBLOND.

Une voie de contournement par le sud de la commune :

De toutes les manières, **rien ne pourra se faire sans l'accord de la CASQY et (ou) du Conseil Général.**

Jocelyn BEAUPEUX signale qu'il serait plus judicieux, d'une manière générale, de parler de proposition pour un « contournement sud de St Quentin » plutôt que d'un « contournement de Voisins le Bretonneux ».....

Il rappelle que le parc national régional est classé et qu'une seule personne peut le déclasser : le Président de la République.

Jocelyn BEAUPEUX précise également que toute voie de contournement nécessitant le franchissement de la vallée de la Mérantaise entraînerait une infrastructure importante compte tenu de la pente à 15% et poserait probablement de gros problèmes techniques.

Jacques RICHARD trouve désolant qu'aucun élu n'ait encore pris ce problème récurrent depuis des années à bras le corps.

Pascal LEBLOND demande s'il serait possible de faire une enquête publique pour savoir « où vont les automobilistes » qui empruntent le RD91.

Réponse de Jocelyn BEAUPEUX => il lui semble que la CASQY a fait une enquête sur les entrées des voitures au Champ du Loup et leur dispatching. Il faudrait demander la communication des résultats. Mais les chiffres évoluent très vite....

La zone problématique le matin se trouve essentiellement à la hauteur de la résidence du Val Fleury au croisement de la RD36 et de l'avenue de la Pyramide. Qu'en sera-t-il, à ce même croisement, lorsque le quartier de la Remise sera aménagé ?

Résumé des principaux échanges d'idées pour améliorer la circulation communale :

- ⇒ Réouverture du CV7 dans le sens montant Chevreuse/Montigny (Mr LAUGIER y est fermement opposé mais la proposition pourrait être reformulée), délestage le plus simple et le moins onéreux ! Il est important de montrer que nous sommes force de proposition mais que les communes alentour ne jouent pas le jeu.
- ⇒ Réglage des feux tricolores au carrefour des Pyramides (plus long pour les « tourne à droite »). Jocelyn BEAUPEUX dit que ces réglages sont difficiles compte tenu des passages voitures et piétons.
- ⇒ Ouverture d'une voie forestière dans le bois de Trappes mais l'ONF y était opposé
- ⇒ Installation d'un feu au niveau du Champ du Loup pour « retenir » le flot de véhicules et réguler ainsi leur écoulement à partir du rond-point E2Sud. André PIGUET pense que cela n'allongerait pas le trajet global des automobilistes. Ce feu pourrait se situer sur la commune de Voisins, plus facile à mettre en œuvre.
- ⇒ Reconfiguration du rond-point E2Sud

- ⇒ Mise en sens unique de la rue H.Boucher lors de sa réfection => nuisances pour les commerces. La voie de contournement via la rue de la Poste et la rue Racine est aberrante car cela impliquerait un contournement de la mairie par des rues trop étroites pour les bus.
- ⇒ Remplacement du « stop » rue H.Boucher par un feu
- ⇒ Mis en place d'un sens interdit à l'entrée de la rue de Port Royal (dans le sens Chevreuse/Voisins le Bretonneux) ce qui limiterait totalement les véhicules au sein de la commune => possibilité de le mettre uniquement pour les heures de pointe du matin et autorisation pour les bus et véhicules de sécurité. Jocelyn BEAUPEUX dit qu'il y aurait nuisance pour les riverains.
- ⇒ Feux au carrefour de Chamfleury => nuisance pour les riverains également avec le redémarrage des véhicules, et nombreux cars et camions qui empruntent la voie dans les 2 sens.
- ⇒ Le projet de déviation du tunnel situé sur la D91 entre Guyancourt et Voisins (rond-point Hiti) emmènera le flot de voitures vers la Bretonnière et un surcroît de circulation sur l'entrée de Voisins.
- ⇒ Les riverains des rues de la Mérantaise/des Pivoines/Alfred de Vigny se plaignent – en plus des bouchons - des incivilités des automobilistes qui roulent trop vite quand la circulation est fluide : le feu de la Mérantaise pourrait être réglé toujours au « rouge » et ne passerait au vert que lorsque les véhicules arriveraient à la bonne vitesse pré-définie (ex. 30kms/h dans le sens de Voisins/Magny et 50km/h dans le sens Magny/Voisins).
- ⇒ Le positionnement de chicanes en dur et les places de stationnements ne résout pas les problèmes, les véhicules accélèrent de peur d'être coincés.

4) RETOUR DE LA MUNICIPALITE SUR LA CHARTE DES CQ

Non évoqué

5) COMMENTAIRES DE L'ASL du VAL FLEURI

Pascal LEBLOND a présenté les activités du CQCV, et plus précisément 2 actions concernant la sécurité, aux membres de l'ASL Val Fleuri.

Devant la décision de la municipalité « de ne rien faire » concernant le stop rue Gilbert de Voisins, les habitants du Val Fleuri ont décidé de faire une pétition contre l'insécurité devant l'école des Pépinières et le collège H. Boucher (94 signataires, 18 témoignages + un dossier sur la sécurité aux abords des établissements scolaires). Cette pétition a été donnée à Mohamed MAHIEDDINE pour qu'il la remette à Alexandra ROSETTI.

Il s'avère, par ailleurs, que peu d'habitants connaissent le fonctionnement - et l'utilité - du CQ. Pratiquement aucun vicinois ne consulte le site du conseil de quartier.

Il faut en conclure que la visibilité du Conseil de Quartier est mauvaise.

Accord est donné sur l'appellation de la voie reliant la rue Serpentine à la place V. Segalen restée sans nom : « Chemin du Val Fleuri ».

6) RETOUR DES DIFFERENTS SERVICES MUNICIPAUX SUR LES SUJETS DU P.P.

Pascal LEBLOND revient sur différents points à améliorer ou à revoir :

- ⇒ Passage piétons Place des Doves, la mise aux normes pour les handicapés est faite mais inutilisable en l'état. Il faut le revoir du côté du parking de la Poste
- ⇒ Sens giratoire rue Racine/rue Serpentine n'est toujours pas respecté, il faudrait un panneau annonçant le changement de sens de circulation.
Mohamed MAHIEDDINE propose une visite sur site.
- ⇒ Le panneau « stop » école des Pépinières/collège H.Boucher non respecté, il faudrait peut-être soit le déplacer pour qu'il soit + visible, soit faire un plateau surélevé (comme devant d'autres écoles). La sécurité des enfants est en jeu.
Mohamed MAHIEDDINE propose une visite sur site.

7) **QUESTIONS DIVERSES**

Michel MERIAUX fait part de ses observations concernant les nuisances engendrées par la pizzeria située rue H.Boucher :

- Ventilation inexistante
- Stationnement gênant sur le trottoir (voitures des employés et livreurs)
- Déchets dans la résidence voisine
- Câbles de branchements électriques à l'arrière dans la cour de la résidence
- Interrogations sur le respect de la chaîne du froid

Réponse de Mohamed MAHIEDDINE => Relancer la Police Municipale pour faire les vérifications nécessaires. Il faudrait aussi faire intervenir les services d'hygiène et de contrôle sanitaire.

Michel MERIAUX dit que les services d'hygiène sont déjà venus et que, depuis, le propriétaire a changé. Mais les nuisances demeurent...

Françoise LEMOINE signale qu'une habitante de l'allée des Cèdres a subi durant tout l'été les nuisances des motos sur le RD36. Les voitures, qui respectent la limitation de vitesse, sont plus discrètes. La municipalité envisage-t-elle de prendre des mesures pour ce genre de nuisance ?

Pascal LEBLOND souhaiterait que soient faits des contrôles sur les nuisances sonores des motos sur le RD36.

La date du prochain Conseil de Quartier avait été proposée pour le mercredi 16 novembre 2016, sous réserve des possibilités du Président.

Cette date ne lui convenant pas, il est retenu la date du

Prochain conseil de quartier → Lundi 17 octobre 2016 A la Maison des Associations atelier 1, 20 heures
